

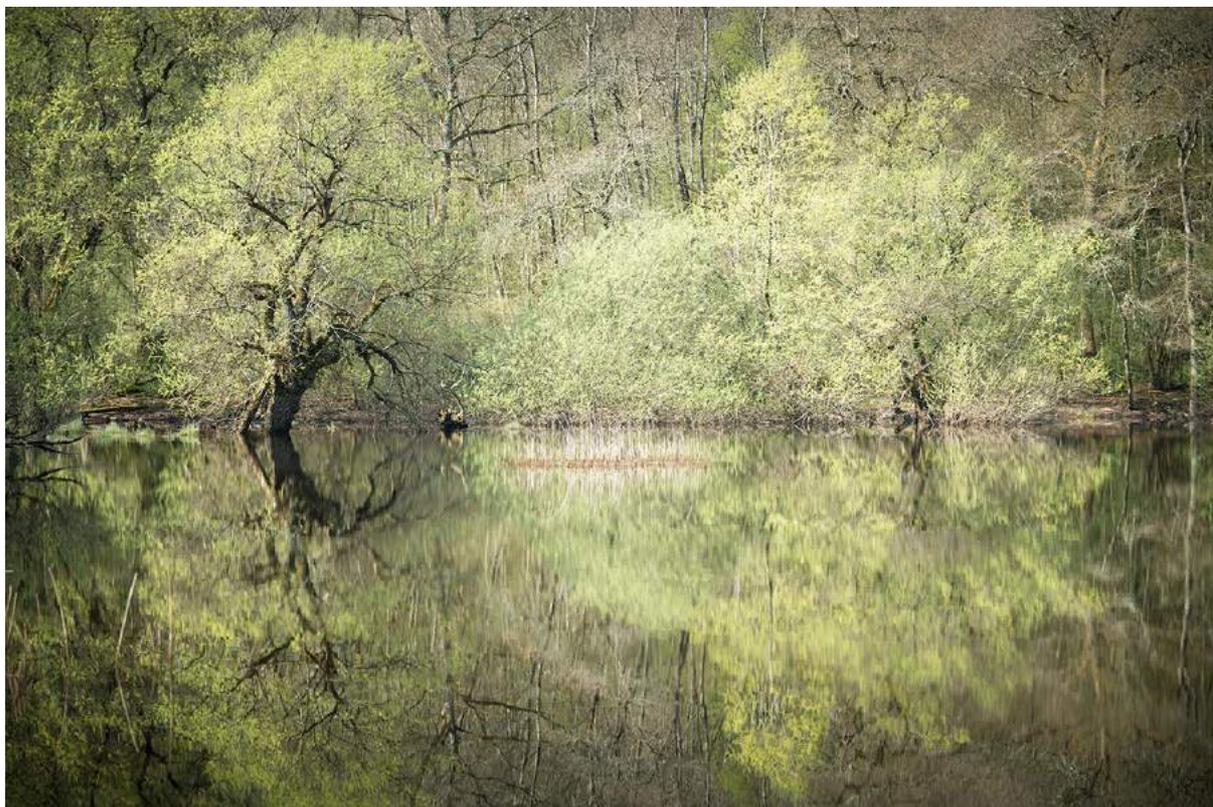
Votre guide : Jérôme Pruniaux
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jerome@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 68 90 73 87



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Stage photo Bugey

Ambiances aquatiques au printemps, en séries photographiques



Durée : 5 jours.

Lieu du séjour : Bugey sud (Ain) - France

Nombre de participants : Minimum 6 – maximum 8.

Tarif : 990€.

Dates 2025 : Du samedi 19 au mercredi 23 avril

Thématiques : Photo d'ambiances et séries photographique

Début de prise en charge : A l'hébergement à 14h le J1 ou gare de Culoz jusqu'à 13h.

Fin de prise en charge : A l'hébergement à 12h le J5 ou gare de Culoz pour 13h30

Présentation du séjour

Entre Valromey et le Plateau d'Hauteville dans le Bugey Sud (Ain), la partie sud du massif du Jura offre de nombreuses opportunités photographiques au printemps. Les milieux aquatiques, cascades, petits lacs et bords de rivières seront les principaux sujets qui nous permettront de construire des séries photographiques durant le stage. Nous explorerons également les paysages de montagnes et la forêt. Durant ces 5 jours, nous explorerons les différentes ambiances offertes par ce territoire dont les richesses encore mal connues risquent bien de vous surprendre !

Les apports photo

Durant ces cinq journées, nous aborderons des thèmes photo variés autour des milieux aquatiques, du paysage jusqu'à l'abstraction. Nous reprendrons les divers aspects techniques de base (gestion de la lumière, de la profondeur de champ, du temps de pose et de la composition de l'image) et d'autres plus créatifs, en particulier la pose longue, le flou de bougé volontaire (ICM), les multi-expositions, du classique à l'abstrait, de la couleur au noir et blanc pour traduire les ambiances aquatiques.

Au-delà des aspects techniques qui ne sont pas une finalité de ce stage, nous consacrerons du temps à réfléchir et travailler sur la construction de séries photographiques afin que chacun s'exprime dans des travaux personnels. Chaque stagiaire développera une ou plusieurs séries sur les milieux aquatiques pendant le temps du stage avec l'aide de Jérôme Pruniaux et du groupe.

L'avis de votre guide

« Les montagnes du Bugey sud, bien que peu connues, regorgent de lieux plus photogéniques les uns que les autres. C'est mon terrain de jeu depuis 20 ans et vous guider vers les meilleures ambiances au bon moment me procurera une grande satisfaction. »

Je suis convaincu que la technique doit être au service de notre créativité ! Réfléchir sur sa pratique photographique et travailler en séries sont pour moi deux éléments incontournables lorsqu'on pratique la photographie régulièrement. »

Jérôme Pruniaux

Votre guide

Jérôme est photographe depuis 20 ans, il a consacré une partie de son activité à exposer des travaux photographiques sur la nature sauvage et la photographie contemporaine. Naturaliste, ancien enseignant en biologie, il est formateur en photographie et n'a jamais cessé de mener des ateliers techniques, d'histoire de la photographie et de méthodologie liée à la démarche photographique.

Vous aimerez

- Des spots faciles d'accès.
- Des milieux aquatiques variés et surprenants.
- Le petit groupe de 8 personnes, gage de convivialité et de qualité.
- L'hébergement en gîte isolé au coeur du Bugey.
- L'exploration d'une pratique photographique plus personnelle.
- L'encadrement par un photographe pro et formateur en photographie.



Votre stage jour par jour

Jour 1 - Présentation du stage et tour de table des participants. Point théorie et présentation des objectifs du stage.

Séance théorique : Construire en photographie, aller vers une expression photographique en série plus personnelle - partie 1

Prises de vue jusqu'au coucher du soleil sur le Grand Colombier.

Jour 2 - Prises de vue matinales dans le Valromey (Cascades et rivières).

Séance théorique : Construire en photographie, aller vers une expression photographique en série plus personnelle - partie 2

Photos jusqu'au coucher du soleil au marais de Lavours

Jour 3 - Prises de vue à la Cascade de Clairefontaine et à la Cascade des dards.

Lecture d'images et travail sur les séries photo personnelles.

Prises de vue jusqu'au coucher du soleil sur un lac.

Jour 4 - Immersion dans l'univers de plusieurs petits lacs le matin et le soir.

Lecture d'images et travail construction des séries photo personnelles.

Jour 5 – Lever du soleil sur le Grand Colombier.

Présentation des séries.

Bilan du séjour photo

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : gîte traditionnel. En chambre partagée de 2 personnes, salle de bains partagée. Pas de possibilité de chambre individuelle sur ce séjour.

Transport : minibus 9 places

Repas : petit déjeuner, déjeuner et dîner à l'hébergement ou pique-nique à l'extérieur le midi (pension complète)

Condition physique : ce séjour ne nécessite pas de condition physique particulière.

Climat : à cette époque de l'année le climat peut être doux et tempéré... à froid et humide !

Préparer votre séjour

Documents

- carte d'identité
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage ou valise pour vos effets personnels

- un sac à dos pouvant contenir votre matériel photo et vos affaires pour la journée

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs : des focales entre 24 et 200 mm; macro, grand-angle supérieur à 24mm et téléobjectif supérieur à 200 mm sont les bienvenus évidemment.
- trépied

Vêtements

- polaire
- pantalon de randonnée
- chaussures adaptées à la marche
- doudoune légère si vous être frileux
- veste imper-respirante type Goretex®
- chapeau
- gourde
- lunettes de soleil
- crème solaire

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général. Merci de nous signaler toute condition connue pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements). Vous possédez une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels et de quoi soigner de petits bobos.

Petit plus : vous pouvez si vous le souhaitez amener une petite spécialité de votre région à partager !

Informations pratiques

Pour vous rendre sur place :

- en train : gare de Culoz jusqu'à 13h. Navette possible depuis la gare vers le lieu du stage : nous consulter avant de prendre votre billet de train.
- en voiture : rendez-vous directement à l'hébergement (indications fournies dans la convocation, 15 jours avant le départ) – prévoir une arrivée pour 14h.

Tarif : 990€

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J5 matin
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement en chambre partagée à deux photographes

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur le lieu du stage
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles

- Les visites non inscrites au programme
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non photographes :

Les accompagnants non photographes sont bienvenus sur ce séjour, dans la limite de 2 places disponibles.

Tarif accompagnant : 550 €

Le tarif comprend : L'hébergement en pension complète du J1 soir jusqu'au J5 matin

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur le lieu du stage
- Le transport pendant le stage
- Les prestations photo
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Précisions importantes : Un Œil sur la Nature prévoit dans sa prestation le transport des photographes uniquement (minibus sans place disponible si le stage est complet). Les accompagnants doivent être autonomes pour leur transport sur place. Leur présence sur le terrain avec le groupe est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec la disponibilité du guide dont la mission est de se consacrer à la gestion du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jérôme Pruniaux - jerome@unoeilsurlanature.com - +33 (0)6 68 90 73 87



Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
 - A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature.
- A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- Les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- Le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- Les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- L'assistance en cas de décès,
- L'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).*
Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes

bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com